

Réf : NI10/26

Casablanca le 14/09/2026

Objet : Renouvellement de la moitié sortante du Conseil d'Administration

Chères Adhérentes chers adhérents,

Conformément aux articles 16 et 17 de nos statuts, relatifs au renouvellement de la moitié sortante du Conseil d'Administration, notre Mutuelle organisera une réunion de l'Assemblée Générale électorale en date du mercredi 14 Octobre 2026.

Lors de cette Assemblée Générale électorale et conformément à nos statuts, la moitié des membres du Conseil d'Administration sera renouvelée soit l'élection de 8 nouveaux administrateurs.

A cet effet, tout adhérent, délégué ou non, à jour de ses cotisations, est éligible d'être élu au poste d'administrateur au sein du prochain nouveau Conseil d'Administration.

Les adhérents souhaitant se porter candidats doivent remplir le formulaire joint (Réf : PM1AU11), et le déposer dans l'un des antennes de la MUPRAS, contre accusé de réception, ou à l'adresse par email election_ca2026@mupras.com au plus tard le vendredi 09 Octobre 2026 à 15h.

Seuls les délégués à l'Assemblée Générale sont habilités à participer au vote des administrateurs, conformément aux dispositions de nos statuts.

Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre implication dans la vie de notre Mutuelle.

MUPRAS-RAM
Centre d'affaire Allal Ben Abdellah
Angle Rue Allal Ben Abdellah et
Med Fakir Qt. de l'horloge
Casablanca 20000

MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger